

DÉVELOPPEZ VOS COMPÉTENCES AVEC LES CERTIFICATIONS DES COMPÉTENCES EN ENTREPRISE (CCE)

Le dispositif CCE offre une opportunité unique aux professionnels de certifier leurs compétences transversales, essentielles au soutien des organisations

AVANTAGES POUR L'ENTREPRISE

- Reconnaître les compétences des collaborateurs en situation de travail
- Anticiper la perte des savoir-faire
- Formaliser les compétences managériales
- Optimiser le plan de développement des compétences
- Motiver et fidéliser les salariés
- Finaliser un engagement qualité
- Favoriser la mobilité interne

AVANTAGES POUR LE SALARIE

- Obtenir facilement une reconnaissance de ses compétences issues de l'expérience
- Solliciter un parcours de formation original et individualisé
- Construire les pièces d'un futur dossier de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)
- Développer son employabilité et mieux valoriser son parcours professionnel

Le CCE est inventorié au Répertoire Spécifique de France Compétences et est éligible au Compte Personnel de Formation (CPF).

La durée de la formation avec la certification est entre 2 et 6 jours selon les certificats et les modalités pédagogiques retenues.

DONNEZ DE L'ELAN À VOS PROJETS !

www.sifco.eu - 03 81 25 26 06





LES 7 CERTIFICATS DELIVRES

Animer une équipe de travail

Maîtrisez l'art de motiver et de coordonner votre équipe pour optimiser la production et atteindre les objectifs de l'entreprise.

Manager un projet

Apprenez à organiser et coordonner des projets divers, à animer une équipe de professionnels et à piloter le projet avec efficacité.

Formateur en entreprise

Apprenez à identifier les besoins en compétences, préparer et animer des formations internes, et évaluer les acquis des salariés.

Tuteur en entreprise

Vous souhaitez accompagner efficacement les nouveaux salariés dans leur parcours professionnel

Mener une négociation commerciale

Acquérez des compétences clés pour mener des négociations d'achat ou de vente efficaces, et contribuez au succès et à la croissance de votre entreprise.

Contribuer à la gestion de l'entreprise

Équipez-vous des compétences nécessaires pour analyser la performance financière, optimiser les résultats, et piloter l'activité avec précision.

Traiter la paie

Assurez la conformité et la précision de vos bulletins de salaire et déclarations, tout en développant votre employabilité

PROCESSUS DE CERTIFICATION:

Les compétences sont évaluées selon un référentiel rigoureux, régulièrement actualisé par le réseau des CCE. La certification est mise en œuvre par les Centres de Validation Agréés (CVA), garantissant ainsi un processus de validation de qualité.

FINANCEMENT :

Le certificat est de 500 € HT ou nets de taxe. Le coût de la formation est variable selon le certificat visé et l'organisme de formation retenu.

Les CCE sont accessibles financièrement grâce à leur éligibilité au Compte Personnel de Formation (CPF). Les intéressés peuvent facilement s'inscrire et gérer leur formation via le site mon compte formation du Ministère du travail